AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-6-70 075281

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES

CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SEVRES, VIENNE

12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS _ Tel : (49) 41.35.55 _

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C. C. P. LIMOGES 4.752.22.W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
12, rue Victor Hugo - 86 - POITIERS

BULLETIN N° 117 - JUIN 1970 - Supplément n° 2

/ VIGNE /

MILDIOU - BLACK-ROT

Dans les CHARENTES aussi bien qu'en POITOU, le nombre des taches de ces maladies est faible ; néanmoins, les pluies orageuses de la mi-juin ont complètement lessivé les traitements antérieurs.

En outre, de nombreuses vignes sont restées humides longtemps et certaines le sont encore ; il y a donc lieu de redouter prochainement l'apparition de nouvelles taches.

En conséquence, il est recommandé de traiter dès réception du présent avis les vignes non traitées depuis les dernières pluies.

Les autres vignes pourront être traitées au début de la semaine prochaine ; toutefois, il est souhaitable qu'elles le soient avant la pleine floraison, celle-ci ayant commencé en différents secteurs.

- NOTE IMPORTANTE -

Après une pluie abondante, ainsi qu'après une chute de grêle, il est nécessaire de renouveler les traitements rapidement sans attendre un Avis de la Station.

OÏDIUM

La protection contre cette maladie sera, pendant la floraison, effectuée par poudrage.

/ ARBRES FRUITIERS /

CARPOCAPSE (Pommier - Poirier - Noyer)

De nouvelles pontes ont été déposées et le sont presque quotidiennement ; il y a donc lieu d'appliquer un nouveau traitement dès réception du présent avis sur les arbres traités avant le 14 Juin, et au début de la semaine prochaine pour les autres.

TAVELURES (Pommier - Poirier)

Dans les vergers où des taches de tavelures sont constatées, profiter du traitement dirigé contre le carpocapse pour continuer la protection.

PUCERONS - ARAIGNEES ROUGES (Pommier - Poirier)

Dans certains vergers, des pullulations de ces ravageurs sont observées, en conséquence, utiliser pour le traitement contre le carpocapse un produit qui soit également efficace pour lutter contre les pucerons et les acariens - (c/f. bulletin n° 114).

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

l'Inspecteur de la PROTECTION des VEGETAUX
F. BARBOTIN.

Les Contrôleurs chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES
R. HUDE - H. BOUE

P15

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Imprimé à la Station, le 18 JUIN - Précédente note : Bulletin n° 117 - Supplément n° 1